

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON
Séance du 17 décembre 2020

Le 17 décembre deux mille vingt, à 18 heures, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Maire.

Etaient présents : LAPÊTRE Monique, GUEBARA Aurore, LUNION Loïc, HERNANDEZ Manuel, BOUVIER Romain, CAPPICOT Jérôme, HAENSEL Michèle, KLATKA Yannick.

Etaient absents excusés : HUSTAIX Maryline, PATIE Pierre. Arrivés en cours de séance

Procuration :

Secrétaire de séance : LAPÊTRE Monique.

Désignation d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection

(2020-06-01)

Comme le prévoit le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, la désignation d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail (ACFI) est obligatoire dans toute collectivité.

Cette fonction d'inspection consiste à vérifier les conditions d'application de la réglementation, proposer toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la prévention des risques professionnels. Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à confier cette mission au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques et à signer la convention correspondante.

Renouvellement du contrat groupe d'assurance du personnel

(2020-06-02)

Suite au résultat de l'appel à la concurrence effectué par le centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques pour le compte des Collectivités Locales, le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat groupe proposé pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce contrat souscrit auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) ASSURANCE comme assureur et SOFAXIS comme courtier gestionnaire, a pour but de garantir la protection sociale de l'ensemble du personnel.

ONF : Affouage 2021

(2020-06-03)

Le conseil municipal propose que la vente de bois de chauffage 2021 soit réalisée sur la parcelle 10

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire au secrétariat de mairie ou par mail : comprecilhon@cdg-64.fr avant le 20 janvier 2021. Les lots seront toujours au prix de 60 € et attribués par tirage au sort. La vente se déroulera le samedi 23 janvier 2021 à 9h, elle sera suivie d'une visite sur site organisée par Manuel HERNANDEZ. Présence indispensable des demandeurs.

Fêtes et Cérémonies

(2020-06-04)

Le conseil municipal a fixé par sa délibération 2020-03-07 du 2 juillet 2020, les principales caractéristiques des dépenses qui seront mandatées sur le compte « Fêtes et Cérémonie ». Il est décidé d'y rajouter une carte cadeau de 60 € pour les futures naissances.

Programme de voirie 2020-2021

(2020-06-05)

M. le Maire fait part à l'assemblée des divers travaux qui seront réalisés dans le cadre des programmes de voirie 2020-2021. Les voies de la Barrière et du Chemin d'Es Biès étant liées à l'avancée du Lotissement Martherine, le dernier tronçon (depuis le carrefour avec le chemin de la Carrérotte) du chemin d'Es Biès sera réalisé en 2021.

Le projet de réfection de la route après la propriété PENEN est remis à une date ultérieure du fait d'une déclaration à réaliser auprès de la police de l'Eau, les fossés actuels étant considérés comme ruisseaux.

Vu les incivilités permanentes, au niveau de la plateforme communale de broyage de végétaux, en bas du bois, il est proposé de réaliser une petite aire de pique-nique (table et banc).

Une visite d'inspection des garde-barrières a été réalisée, en présence des services de l'APGL et de la SNCF.

Il en ressort qu'il faut ajouter des panneaux de prévention et modifier l'emplacement de certains panneaux existants pour être conforme à la réglementation.

Une réunion d'information sur la RN 134, à laquelle a participé M. Loïc LUNION, en présence de M. le Sous-Préfet, des services de la gendarmerie, de quelques maires et représentants de collectivité, a fait remonter une diminution de l'accidentologie pour l'année 2020. Une brigade de gendarmerie va être affectée spécifiquement au contrôle des poids-lourds.

Le chemin piétonnier du lotissement a été subventionné par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

QUESTIONS DIVERSES

Plan de formation mutualisé : La formation des agents étant obligatoire, le conseil municipal décide d'adopter le plan de formation mutualisé des Vallées Béarnaises 2020 à 2022 proposé par le CNFPT, permettant ainsi aux agents communaux de se former tout au long de leur carrière professionnelle.

Retour de la commission Environnement : Mme Michèle HAENSEL, représentante au syndicat des Gaves a réuni les représentants des communes traversées par l'Escou afin d'évoquer ses problèmes de pollution et d'inondations. Suite à cette première rencontre et l'intérêt manifeste de toutes les collectivités (Goes, Escou, Escout, Escou et Ogeu-les-Bains, une prochaine réunion aura lieu le 28 janvier 2021, avec la présence d'un technicien de l'eau.

Retour commission animation : Une réunion a été organisée avec le comité des Fêtes. Leur assemblée générale se tiendra en début d'année et fixera les projets pour l'année 2021, la commune les assurant de son soutien.

Retour de la commission Bâtiments:

Eglise : Les travaux sur la toiture ont été réalisés par l'ense DUTTER. Une visite annuelle de contrôle est souhaitable.

Logement communal de l'école : ce dernier est loué depuis le 4 décembre par un jeune couple avec un enfant en bas âge, nous leur souhaitons la bienvenue.

Presbytère : Des diagnostics ont été réalisés, en vue d'une prochaine vente, le bien est estimé entre 115 et 125 000 €.

Centre d'Enfouissement Technique : Mme Monique LAPETRE et M. Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ ont participé à une visite proposée par le Président de VALOR BEARN et organisée par le Directeur du site.

M. DE LAFORCADE, porteur d'un projet photovoltaïque, a également participé à la visite du site. Un minimum de 4 ha étant nécessaire à la rentabilité du site, il faudra attendre 2025 pour finaliser ce projet.

Retour du conseiller communautaire de la CCHB : Mme Aurore GUEBARA fait un point sur les dernières réunions de la CCHB, formation numérique proposée aux artisans, avancée des travaux au Fort du Portalet, Fonds de concours de 10.000 € attribuée à la commune pour la réserve incendie, suite à la démarche de la précédente municipalité...

Retour de la rencontre avec le porteur de projet de la CCHB concernant la politique cyclable de la CCHB et de la ville d'Oloron : M Romain BOUVIER et Mme Maryline HUSTAIX évoquent leur entretien avec M. Rémy BONNAT sur les différents projets de circulation douce. Plusieurs tracés au départ d'Oloron sont concernés, dont celui de la Vallée de l'Escou, passant par la rue de la Barrière, le chemin d'Es Bies et le chemin de Darré. L'étude a pour but la signalisation du marquage et la sécurisation des voies. La prochaine rencontre est prévue le 12 janvier 2021.

- La Caisse des Dépôts rappelle le renouvellement du conseil d'administration de la Caisse Nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL est consultable en Mairie.
- Suite à la détection de foyers d'influenza aviaire, il convient que l'ensemble des acteurs, professionnels, partenaires sanitaires, particuliers détenteurs d'oiseaux, chasseurs, veillent au strict respect des mesure de biosécurité et accordent un niveau de vigilance et de surveillance.



Cher Précilhonnais, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

Après cette dernière année compliquée, j'espère qu'il nous sera possible de nous retrouver à nouveau lors des diverses manifestations chaleureuses que notre petit village avait l'habitude de vivre.

**Amicalement,
Nicolas Loustau Chartez**